

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017

Excusés : C. Leite (pouvoir à L. Souleras), A. Andrianjaka (pouvoir à Y. Fayet)

Absents : C. Dassaud, F. Héraud

Le compte-rendu de la réunion du 04/09/2017 a été adopté à l'unanimité.

1 - Taxe d'aménagement 2018 : accord du conseil municipal pour le maintien du taux à 3%.

2 - Redevance d'assainissement 2018 : accord du conseil municipal pour le maintien du tarif de 2017 soit 1,50€/m3.

3 - Facturation des heures de garderies à la com com : L'adjoint d'animation principal en charge de la garderie a suivi 10 journées de formation pour le compte de la com com ; Il convient de demander à la Communauté de Communes Plaine Limagne le remboursement des salaires versés pendant ces journées. Accord du conseil municipal.

4 - Emploi d'adjoint administratif : la préfecture ne reconduit plus les contrats CUI/CAE. Le Maire propose de créer un emploi non permanent à temps non complet, d'adjoint administratif affecté au secrétariat de mairie, pour une durée hebdomadaire de 27h pendant 6 mois à compter du 17/10/2017.

5 - Matériel informatique et logiciel : Présentation d'un devis de 2 156€ H.T. pour l'achat de 2 ordis, 2 moniteurs, 2 pack office et 2 onduleurs. Remplacement du logiciel par horizon cloud villages. Droit d'accès : 1 428€, forfait annuel de 3 261€ la 1^{ère} année, 2 608€ les 2 années suivantes. Accord du conseil municipal.

6 - Travaux d'enfouissement des réseaux Télécoms rue de la Jonchère : Ces travaux seront réalisés en même temps que l'enfouissement des réseaux électriques et les travaux d'assainissement. La tranchée commune en domaine public est à la charge de la commune soit 4 764€ H.T. La tranchée commune en domaine privé est à la charge du SIEG. La participation de la commune aux dépenses de génie civil s'élève à 13 000€ H.T.

7 - Rapports des commissions :

Communication : distribution de l'écho Limonois

Travaux : La passerelle à l'école sera installée pendant les vacances de Toussaint. Des barrières ont été installées, par les employés communaux, sur la place de la Bascule pour empêcher le stationnement sur l'emplacement du camion- pizza.

8 - Questions diverses :

-La requête de Mme Lecoq a été rejetée par le Tribunal Administratif.

-La Poste souhaite placer une boîte aux lettres devant la mairie (H : 1m40, l : 774mm, P : 571mm)

-DETR : inscrire les travaux de goudronnage des trottoirs autour du parking en face de l'école jusqu'au restaurant du Pont.

-Demande de la directrice de l'école : achat d'un ordi portable. Devis Alfaserv : 539€ TTC

- Colloque national 11^{ème} journée d'accueil des gens du voyage à Clermont-Fd le 30 novembre. Inscription : environ 250€/personne.

-Soirée cinéma sera organisée par APE.

-Le conseil municipal soutient le projet de motion du collectif de service de soins infirmiers à domicile sur le fonctionnement des SSIAD dans le Puy-de-Dôme. Une revalorisation des dotations de l'ARS envers les SSIAD est demandée ainsi que la prise en charge systématique et intégrale des soins infirmiers, une politique claire de soins et d'accompagnements à domicile.

-Réunion d'information à la mairie de Luzillat pour présenter garanties d'une mutuelle santé aux seniors des communes de Luzillat et Limons. Garantie 1 : 61€/mois Garantie 2 : 79€/mois